

# TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois UA 85-51

## Procès-verbal de la **TREIZIÈME RENCONTRE**

Tenue le 15 novembre 2018, à la salle de conférence de l'édifice municipal de  
Villebois



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James  
Eeyou Istchee James Bay  
Regional Government

**APPROUVÉ LE : 14 FEVRIER 2019**

# Table de GIRT Valcanton Villebois

Présences aux rencontres du 15 novembre



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James  
Eeyou Istchee James Bay  
Regional Government

Délégué	Présence	Substitut	Présence
Nelson Tremblay		Jean-François Larouche	
André Elliott		Gino Boucher	
Guy Lamoureux	x	Patrick Paiement	
Félix Guay		Alain Shink	
Sylvie Grenier		Eloïse Arès-Laprise	
Manon Luneau		Yves Aubut	
Stéphanie Crête			
Jean-Christophe Picard		Alexis Fortin	
James Cananasso	x	Benoit Croteau	
Thomas Stevens			
Barbara Hester		Judith Sénéchal	
Johnny Dubé	x		
Frédéric Audet			
Wayne Cheezo			
Sylvie Mailhot	x	Christine Garant	
Raymonde Tremblay		Jacquelin Vézina	
Michel Jégou		Noël Bergeron	
Lucienne Anctil		Alain Grenier	
Mathieu Guay	x	Jules Riopel	
Manon Forget			
Alain Brodeur		Daniel Tardif	
Jennifer Boucher		Erika Larouche	
Manon Tremblay		Marie-Pier Desbiens	x
Claudine Desgagné		Lilianne Thibodeault	

Observateur, invité	Présence
Martin Filion (animateur)	x
Johanne Morasse	
Isabelle Fortin	x
Julien Second	
Stéphane Ouellet	
Elaine Cyr	x

## Confirmation de présence ou d'absence

Présence	
Présence par téléphone	
Absence	

## TGIRT-EIBJ VILLEBOIS-VALCANTON TREIZIÈME RENCONTRE

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre, tour de table	La rencontre commence à 10 h. L'animateur demande à chacun de se présenter.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. Un délégué demande de préciser l'objectif du point d. L'animateur mentionne que la présence d'un représentant de Rexforêt était demandée par les délégués, l'animateur a fait des démarches auprès de Rexforêt, mais les représentants de la société d'État ne prendront pas part à la rencontre. Ils ont expliqué leur décision.	Sur proposition de M. Johnny Dubé, dûment appuyé par M. Mathieu Guay, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.
3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 juillet 2018	Le procès-verbal ne peut être adopté, étant donné qu'il n'y a pas la présence d'au moins deux délégués qui ont pris part à cette rencontre. L'animateur fait néanmoins un suivi des actions. Un délégué demande d'ajouter une précision concernant une intervention d'un délégué faite à cette rencontre. Il demande de préciser « Norbord » à côté de la mention du délégué du groupe des BGA	L'animateur tentera de faire adopter le procès-verbal par courriel, auprès des deux délégués présents. Une précision sera apportée au point 8 a. : « <i>Un délégué du groupe des BGA (Norbord) mentionne que...</i> » Sur proposition de M. Johnny Dubé, dûment appuyé par M. Félix Guay, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal de la rencontre avec la modification demandée.
4. Correspondance	L'animateur a sollicité la présence de Rexforêt à la rencontre de la table de GIRT, concernant un des enjeux. Le directeur régional de la société d'État a fait part de sa réponse par courriel et ce dernier a été partagé à l'ensemble des membres. L'observatrice du MFFP a discuté avec le directeur régional de Rexforêt et ces derniers pourront être présents par téléphone, au besoin, pour répondre aux questions des délégués. Un délégué mentionne que les approches faites auprès de Rexforêt avaient aussi pour but de les sensibiliser. On peut maintenant laisser passer une saison d'opérations avant de ramener la problématique.  Les membres discutent de la problématique générale et des enjeux liés à l'entretien des chemins permanents, notamment un enjeu de sécurité. L'observatrice du MFFP	

	<p>mentionne les différents comités à l'œuvre actuellement sur l'entretien des chemins et les actions mises de l'avant en suivi. Le délégué du groupe des travaux sylvicoles fait valoir que malgré le nombre de tribunes qui traite de cette question, il arrive que certains utilisateurs ne sachent plus à quelle tribune s'adresser relativement à certaines problématiques. L'animateur mentionne qu'il y a un enjeu de sécurité également pour les instances régionales et les intervenants du domaine de la sécurité civile, pour ce qui concerne la connaissance de l'état des chemins. Actuellement, les intervenants forestiers tels que les BGA et les entreprises sylvicoles ont l'obligation d'établir des plans d'évacuation, il en est de même pour les entreprises en exploration minière. La coordination est assurée avec des représentants du MFFP dans les unités de gestion. C'est rassurant qu'il y ait des plans de mesures d'urgence en force pour les différents chantiers en exploitation sur le territoire. Toutefois, l'animateur déplore que ces PMU ne soient pas connus de tous. L'observatrice du MFFP souligne qu'il y a tout de même une très grosse organisation gouvernementale en matière de sécurité civile, que tous les ministères concernés y prennent part et pour le MFFP-région 10 par exemple, c'est M. Marco Trudel qui siège au comité provincial de coordination. Pour le délégué du groupe des travaux sylvicoles, il demeure que les membres de ce groupe ne savent pas toujours à qui adresser certaines problématiques. On peut espérer que les derniers échanges avec Rexforêt et les précisions apportées à la table de GIRT ont pu améliorer certains canaux de communications. Pour la suite des choses, les délégués souhaitent laisser passer une période d'opérations avant de reprendre l'enjeu relatif à la sécurité à la sécurité des travailleurs en forêt.</p>	
5. Suivi des enjeux	<p>L'animateur mentionne que la grille des enjeux est mise à jour après chaque rencontre et déposée dans la section « membre » des tables de GIRT, sur le site Internet du GREIBJ. Depuis la dernière rencontre, quelques éléments d'enjeux ont été confirmés. Un délégué demande ce qu'il en est de l'enjeu de l'équité interterritoriale. L'observatrice du MFFP apporte quelques éléments de suivi concernant les démarches entreprises par la MRC d'Abitibi-Ouest. Pour le moment, les négociations se passent en haut lieu. La table de GIRT est en attente des développements dans ce dossier.</p>	
a. Qualité esthétique du paysage – cartographie	<p>Le délégué de RYAM a transmis les fichiers de forme et certaines cartes en format PDF une semaine ou deux avant</p>	<p>L'animateur produira une carte interactive à partir de ces</p>

des sites sensibles (RYAM)	la rencontre. Il n'a pas été possible de les transmettre aux membres de la table de GIRT ni de les intégrer à une cartographie des enjeux, mais l'animateur en fait néanmoins une présentation sommaire. L'animateur produira une carte interactive à partir de ces fichiers de forme.	fichiers de forme fournis par RYAM et la rendra disponible à l'ensemble des délégués via la section « membre ».
b. Qualité esthétique du paysage – simulation des impacts visuels (MFFP)	La planificatrice du MFFP rappelle brièvement les travaux réalisés à ce jour, notamment l'identification de sites sensibles en comité technique. Elle révèle au moyen vu cartographique, une simulation des impacts visuels sur les sites sensibles occasionnés par les travaux de récolte prévus dans les prochaines années. Il y a certains impacts à prévoir, mais ces impacts demeurent en deçà des seuils de tolérance établis. Le délégué du groupe de l'exploration minière demande comment ont été établis la méthodologie et les seuils de tolérance. Il mentionne que les intervenants du domaine minier font face à des problématiques de nature similaire, notamment avec les haldes à résidus. La planificatrice du MFFP fait référence aux travaux de Josée Paquet, lesquels peuvent être consultés sur Internet. Un des secteurs pourrait un impact au-delà du seuil de tolérance. Pour ce secteur la planificatrice prévoit choisir un autre bloc de récolte en remplacement. Elle rappelle que le fait de travailler avec du 2-D, sans tenir compte de la couverture végétale, mais seulement du relief qui est relativement plat, accentue l'ampleur des impacts visuels. Cela ferait le tour des travaux entourant l'analyse des impacts visuels. Il ne reste que le quai à analyser. L'analyse à couvert les principaux sites considérés sensibles, mais aucun corridor tel que les sentiers VHR ou les parcours de canot-camping. La planificatrice mentionne qu'il y a déjà des dispositions réglementaires concernant les corridors routiers, mais aucun corridor récréatif n'a été inclus dans ses analyses. Certains membres mentionnent qu'on ne pourrait tenir compte de tous les chemins récréatifs, compte tenu de l'impact sur les attributions. Un délégué mentionne qu'il faut y aller avec le gros bon sens, au cas par cas, notamment avec des mesures d'harmonisation suite aux consultations publiques. La question de départ soulève des discussions concernant la prise en compte des corridors récréatifs dans l'enjeu de l'encadrement visuel, notamment les chemins de villégiature. Pour le moment, il n'y a pas d'actions prévues ou à entreprendre en lien avec ces corridors.	
c. Santé publique – projet de résolution	Lors de la rencontre de mai, les membres de la table de GIRT avaient fait un retour sur les actions entreprises et à venir concernant la situation des taux de contaminants	L'animateur apportera les modifications demandées au projet de résolution et le fera

	<p>anormalement élevés dans la chaire des poissons du lac Turgeon. L'animateur rappelle le contexte dont l'étude réalisée à l'époque de la CRRNTBJ, le besoin d'aviser la population sur le problème et qui devrait entreprendre une telle action. Les membres rappellent également les préoccupations plus récentes, notamment la mise à jour de l'étude réalisée initialement et la résolution produite par l'association des propriétaires du lac Turgeon. L'animateur soumet un projet de résolution reprenant dans les grandes lignes, les éléments de la résolution des propriétaires du lac Turgeon. Dans le projet de résolution, il est question notamment de réaliser des suivis périodiques des taux de contaminants. Une observatrice demande quel est le rôle du GREIBJ relativement à l'information de la population et au suivi des taux de contaminants. Les membres précisent le contenu du projet de résolution. Ils souhaitent que cette dernière s'adresse au GREIBJ et que ce dernier prenne les dispositions requises en ce sens. Concrètement, les membres demandent que la population soit informée et que l'étude soit actualisée. Un délégué mentionne que le libellé du projet de résolution est assez complet, il ne reste qu'à indiquer le destinataire de la résolution, soit le GREIBJ, et à ajouter une action visant à informer la population. L'animateur procédera à la modification du projet de résolution et le fera cheminer. Entre temps, l'observatrice du MFFP vérifiera auprès de M. Julien Second, où en sont les démarches qu'il s'était engagé à prendre il y a quelques rencontres.</p>	<p>cheminer.</p> <p>L'animateur transmettra le lien Internet de l'étude réalisée en 2012, à l'ensemble des membres de la table de GIRT.</p> <p>L'observatrice du MFFP vérifiera auprès de M. Julien Second, où en sont les démarches qu'il s'était engagé à prendre il y a quelques rencontres.</p>
d. Conditions d'exécution des travaux de remise en production (Rexforêt)	Le sujet a été discuté au point « correspondance »	
6. Carte des chemins multi usages incluant les ponts	L'animateur présente la carte interactive des chemins multi usages et explique la manière de soumettre une modification.	
7. PAFI-T 2018-2023 (MFFP)	Les membres passent en survol le PAFI-T 2018-2023 pour l'UA 085-51. Les délégués sont invités à soumettre leurs commentaires s'il y a lieu, au plus tard le 30 novembre 2018.	
8. Modification PAFI-O 2018-2023 (MFFP)	Des modifications seront apportées au PAFI-O 2018-2023. Des consultations se tiendront en janvier	
9. Calendrier des rencontres 2019	Le calendrier 2019 comporte 4 plages de rencontres. L'animateur demande aux participants de choisir une semaine dans chacune des plages qui leur apparaît les plus propices. Les membres soulèvent quelques contraintes, surtout à la fin juin qui correspond à la fin des classes et au	

	début septembre qui correspond à la rentrée. L'animateur prend note des contraintes et proposera un projet de calendrier après consultation de toutes les tables de GIRT.	
10. Points d'information et demandes des délégués		
11. Levée de la rencontre	La rencontre se termine à 12 h 30.	Sur proposition de M <sup>me</sup> Sylvie Mailhot, dûment appuyé par M. Guy Lamoureux, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

## ACRONYMES

<b>BGA :</b>	<b>Bénéficiaires de garantie d’approvisionnement</b>
<b>GIRT :</b>	<b>Gestion intégrée des ressources et du territoire</b>
<b>GREIBJ :</b>	<b>Gouvernement régional d’Eeyou Istchee Baie-James</b>
<b>MFFP :</b>	<b>Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs</b>
<b>MRC :</b>	<b>Municipalité régionale de comté</b>
<b>PAFI-O :</b>	<b>Plan d’aménagement forestier intégré opérationnel</b>
<b>PAFI-T :</b>	<b>Plan d’aménagement forestier intégré tactique</b>
<b>PMU :</b>	<b>Plan de mesures d’urgence</b>
<b>UA :</b>	<b>Unité d’aménagement</b>